

# Réunions d'information : Préparer la filière bois à la RE2020

Connaître les notions essentielles pour appréhender la prise en compte de l'impact carbone exigée par la nouvelle réglementation RE2020

**Réservées aux adhérents de FIBOIS42**



**Dates :** 29 avril – 06 mai  
– 13 mai 2022



**Durée :** ½ journée (4 h)  
**Horaires :** 13h30 – 17h30



**Public visé :** architectes, bureaux d'études, scieurs, charpentiers et menuisiers



**Lieux :** Saint-Etienne -  
Montbrison - Roanne



**Tarif :** gratuit pour les adhérents de Fibois 42



**Intervenant :** FIBOIS 42



## Objectifs :

- Comprendre ce qu'exige la nouvelle réglementation RE2020 des concepteurs et des fabricants
- Comprendre en quoi les produits bois peuvent se distinguer des autres produits en termes d'impact carbone
- Connaître les différentes solutions de la filière bois pour se conformer aux exigences
- Savoir repérer la solution la plus pertinente en termes de coût et d'impact carbone pour obtenir une FDES pour un projet ou ses produits bois



## Programme :

- Présentation générale de la nouvelle réglementation RE2020, et de l'exigence de l'impact carbone.
- Une méthode de calcul qui favorise la construction bois : l'ACV dynamique
- Les Fiche de Données Environnementales et Sanitaires (FDES) pour calculer l'impact carbone : que contiennent-elles, où les trouver ?
- Les différentes solutions pour obtenir une fiche de donnée environnementale : données par défaut, fiches collectives, sur mesure, individuelles...
- Les configurateurs à disposition de la filière bois pour paramétrer des FDES : présentation et cas pratiques



## Informations complémentaires :

### Contacts :

Nathalie Gérentes : [n.gerentes@fibois42.org](mailto:n.gerentes@fibois42.org)

Mathieu Condamin : [m.condamin@fibois42.org](mailto:m.condamin@fibois42.org)

**Nombre de participants :** limité à 10 personnes